

# Nagasaki met en lumière sa baie pour conquérir la place de plus beau paysage nocturne au monde

Ville de Nagasaki



(©Lighting Planners Associates)

## Contexte et objectifs

En 2013, pour mettre davantage en valeur le paysage nocturne de Nagasaki, et dynamiser la région, le « Comité d'évaluation sur le paysage nocturne de Nagasaki » a été créé pour définir la politique à suivre par le département et la ville de Nagasaki. Ce comité a présenté son rapport en décembre 2014. La « qualité du paysage » et des problèmes importants pour le paysage nocturne de Nagasaki ont été pointés, comme la diminution de la luminosité d'ensemble à cause de l'augmentation des maisons et terrains vides, la difficulté de remarquer les monuments ou le fait que les caractéristiques d'une ville portuaire ne soient pas exploitées. Il a ainsi été demandé d'améliorer les attraits de ce paysage.

## Description

Le « Plan fondamental pour l'amélioration du paysage nocturne du port de Nagasaki et ses alentours » a été élaboré en mai 2017. Avec pour objectif « la ville au plus beau paysage de nuit au monde », il définit 3 concepts exprimant les particularités de la ville et 7 éléments à considérer dans l'amélioration du panorama nocturne. Concernant « la création d'un paysage nocturne à distance proche et moyenne », 10 zones dans lesquelles se concentrent des sites touristiques ont été définies comme zones importantes dans l'amélioration du panorama de nuit, et bénéficient d'un aménagement de l'éclairage de leurs monuments et grands axes. En outre, pour ce qui a trait au « façonnement du paysage nocturne d'arrière-plan », les travaux portent sur l'éclairage des terrains en pente et la « visibilité » de la ligne côtière.

## Résultats, avantages, innovations et perspectives

- Création d'un paysage à distance proche et moyenne, agréable à parcourir à pied pour découvrir les spécificités de la ville suivant « des points et des lignes »
- Façonner un paysage d'arrière-plan présentant les spécificités de la ville sur une « toile »